

CERTIFICAT

CERTIFIÉ PAR AFCAB



ACIERS POUR BÉTON ARMÉ

N° **B11/265** RÉV. 6

Attribué à

MAYOTTE ARMATURE INDUSTRIE

Pour les aciers

T.S.H.A. M.A.I

Fabriqués sur le site de

KOUNGOU (976)

En vertu de la présente décision notifiée par l'AFCAB, **AFNOR** certification accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et des Règles de certification **NF 139**.



ORGANISME
ACCREDITÉ
SOUS LE N° 5-0007
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Date de décision : 28/06/2016
Date de validité : 30/09/2019

Pour L'AFCAB,

Bernard CRETON
Président de l'AFCAB.



Le lecteur est invité à vérifier les conditions de validité de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant le site www.afcab.org
Ce document contient 3 pages y compris celle-ci.


AFCAB

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org

FICHE DESCRIPTIVE

VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-080-2 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans les Règles de certification  - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque  - **Aciers pour béton armé**.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'AFCAB, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque **NF** et dans les Règles de certification  - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'AFCAB : www.afcab.org rubrique "Certificats".

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo  - **Aciers pour béton armé** et le numéro de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
MAYOTTE ARMATURE INDUSTRIE ZI 3 Vallées Longoni F - 97690 KOUNGOU	Mohamed Khaled Tél : (33)(0)2 69 64 56 40 Fax : (33)(0)2 69 64 56 43 E-mail : khaled@ibs-groupe.com Web : www.ibs-groupe.fr	MAYOTTE ARMATURE INDUSTRIE Carrière de Kangani ZI Nel bp 429 F - 97600 MAMOUDZOU

ACIERS CERTIFIÉS


Nom de l'acier :	T.S.H.A. M.A.I
Norme de référence :	NF A 35-080-2
Nuance :	B500A
Forme de livraison :	Treillis soudés
Diamètres :	5.5 à 8 mm (couples de diamètres inclus dans la norme uniquement)
Marquage :	L'origine et la nuance du treillis sont identifiées au moyen de l'étiquetage.



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org


CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les aciers qui portent la marque  - **Aciers pour béton armé** délivrée par l'AFCAB :

ont fait l'objet d'une évaluation initiale qui a établi que le produit est conforme aux prescriptions énoncées dans la norme NF A 35-080-2 et aux spécifications complémentaires décrites dans les Règles de certification  - **Aciers pour béton armé - RCC03** en vigueur :

- ▶ Limite d'élasticité : ≥ 500 MPa (valeur caractéristique), ≥ 475 MPa (valeur minimale).
- ▶ Rapport R_m/R_e : $\geq 1,05$ (valeur caractéristique), $\geq 1,03$ (valeur minimale)*.
- ▶ A_{gt} : $\geq 2,5\%$ (valeur caractéristique), $\geq 2\%$ (valeur minimale)*.
- ▶ Masse linéique : $\pm 4,5\%$.
- ▶ Adhérence : Voir les valeurs de la norme NF A 35-080-2 reprises dans la procédure AFCAB D3.3 (Cf. www.afcab.org rubrique documents pour la certification).
- ▶ Résistance au cisaillement des assemblages soudés : $\geq 25\%$ de la limite d'élasticité nominale du fil le plus gros.
- ▶ Tolérances sur les dimensions : longueur et largeur \pm max (25 mm ; 0,5%) et espacements \pm max (15 mm ; 7,5%).

* : valeurs réduites pour le diamètre 5 et 5,5 mm

résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions des Règles de certification  - **Aciers pour béton armé - RCC03** en vigueur,

ont une origine identifiable.

Avertissement : Les valeurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont résumées. Pour une information complète, il convient de consulter les textes de référence, et notamment la norme.



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org